



Dans le cadre du recensement de la population 2020 qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020 inclus, la commune de Les Deux Alpes recrute des agents recenseurs pour la période du 6 janvier au 15 février 2020 inclus.

Missions :

- Assister aux séances de formation obligatoires organisées par l'INSEE : 2 demi-journées
- Effectuer la tournée de reconnaissance entre les deux demi-journées de formation
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune
- Suivre l'avancement de la collecte (mise à jour du carnet de tournée, récupérer les questionnaires papiers, suivi des alertes SMS pour les réponses Web, relances)
- Rendre des comptes régulièrement au coordonnateur communal
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition.

Profils demandés :

- Téléphone portable exigé
- Disponibilité en semaine, en soirée et le week-end
- Utilisation du véhicule personnel
- Aisance relationnelle
- Sens de l'orientation, savoir se repérer sur un plan
- Connaissance du territoire de la commune fortement appréciée

Temps de travail :

Non complet,

Téléphone collectivité :

04.76.79.24.24

Informations complémentaires :

Modalités de rémunération : rémunération à la feuille, remboursement de frais, primes

Merci d'adresser votre lettre de candidature et votre CV à Monsieur le Maire de Les Deux Alpes par courrier ou par mail (accueil@mairie2alpes.fr ou rh@mairie2alpes.fr).

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.